

Filière de la gestion des déchets

La loi sur la gestion des déchets (2006)

Mettre en place une politique « déchets » s'articulant autour d'un double objectif :

- Réduire les impacts négatifs sur l'Homme et sur l'environnement ;
- Actualisation et reconduction des processus de gestion des déchets.



La situation durant la gestion directe

Face aux nécessités de professionnalisation et d'assurer un mode de gouvernance plus efficace et transparent, le conseil communal a opté pour la gestion déléguée.

Filière de la gestion des déchets

Mode de gestion et caractéristiques techniques

Collecte et mise en DC

- Gestion déléguée pour une durée de 7 ans
- Fréquence de la collecte : 7/7j
- Quantité des déchets produits : 80T/j
- Taux de couverture : 100%
- Personnel : 80 employés

- Gestion déléguée à l'entreprise ECOMED par le groupement de communes « *solidarité pour l'environnement* »
- Décharge opérationnelle de 2012 à 2032
- Décharge sise à 30 km de Benslimane
- 5 casiers d'enfouissement sur une superficie de 47 hectares

Tri sélectif à Benslimane :

Réalité et perspectives

- Décision du conseil communal, le projet a démarré en parallèle avec l'adoption du mode de la gestion déléguée
- **Objectifs** : Mise en place d'une gestion intégrée des déchets
Education environnementale des citoyens
- **Population ciblée** : Quartier mixte à majorité populaire d'environ 1200 ménages
- **Financement** : Subvention du Ministère de l'Environnement (environ 1.000.000 €)
- **Communication et sensibilisation** : porte à porte , flyers, imams de la mosquée, école et association du quartiers sous-traitance à un bureau d'études de faisabilité la sensibilisation des habitants et la communication auprès des associations locales.

Mode de tri sélectif adopté

- Apport volontaire vers les conteneurs dans la rue
- **Mode de collecte / fréquence** : collecte en 7j/7j
- **Matériaux ciblés par la collecte sélective** : tous les déchets ménagés et assimilés recyclables (papiers, cartons, emballages plastiques, aluminium , verre)
- **Destination des matériaux collectés** : commercialisation par le délégataire et utilisation des recettes dans la socialisation du tri sélectif
- **Déroulement de l'expérience** : L'expérience s'est confrontée à des multiples difficultés qui n'ont pas permis à la commune de réaliser les objectifs escomptés.

Difficultés rencontrés

- Problème de planification
- Manque d'infrastructure : absence du centre du tri et de transfert
- Insuffisance de communication d'après les habitants qui confirment ne pas être avisés
- Manque de motivation : certains s'interrogent sur leur gain en contrepartie du tri
- Manque de conscience environnementale



Quartier Meryem



Quartier Al Filine

Perspectives

Cette expérience est toujours maintenue par la commune, puisque le conseil provincial est à la recherche d'un site pour la construction d'un centre de transfert où il a été prévu pour recevoir les déchets de la CS, de les trier et les commercialiser.

La commune compte reconduire l'expérience de tri sélectif dans le quartier les chênes «Al Filline» qui est une zone villa avec 683 villas et 73 immeubles.